

Lilly France

24 boulevard Vital Bouhot - CS 50004 92521 Neuilly-sur-Seine Cedex Tél. : 01 55 49 34 34 – Fax : 01 41 44 02 47 www.lilly.fr

Note méthodologique publication EFPIA Organisation Patient – Lilly France

Les organisations de patients sont essentielles pour permettre aux laboratoires pharmaceutiques d'être tournés vers les patients; elles fournissent des informations utiles pour le développement et l'amélioration de pratiques et de traitements innovants.

Les relations entre les laboratoires pharmaceutiques et les organisations de patients sont encadrés par le code EFPIA et les codes nationaux de déontologie de l'industrie pharmaceutique qui font respecter la divulgation publique de toutes collaborations. Il est essentiel de suivre ces directives pour respecter et maintenir des normes élevées de transparence et d'intégrité entre l'industrie pharmaceutique et les organisations de patients à travers l'Europe.

Cette note méthodologique est destinée à servir de documentation à l'appui du rapport Lilly sur les organisations de patients publié chaque année. Il explique le contexte des interactions entre Lilly et les organisations de patients et décrit les méthodes appliquées pour répondre aux exigences de déclaration décrites dans le code de divulgation de l'EFPIA et aux exigences de la loi locale sur la transparence, le cas échéant.

Les organisations de patients sont des entités à but non lucratif (y compris l'entité à laquelle ces organisations appartiennent), principalement composés de patients et/ou aidants, qui représentent et/ou prennent en charge les besoins des patients et /ou des soignants et dont le siège social ou le principal lieu d'exploitation est en Europe.

Le rapport des organisations de patients pour chaque pays détaille :

- Le type de soutien que Lilly apporte à l'organisation patients, c'est-à-dire financier, indirect ou non financier.
- La description de la nature du financement qui se trouve dans "la description du projet"
- Le montant de la transaction dans la devise locale s'il y a un montant financier

Correction des rapports : une fois le rapport publié, des corrections de données peuvent nécessiter la mise à jour de rapports qui ont déjà été publiés.

Date de publication: la date de publication correspond à la date à laquelle le rapport est produit dans nos système interne.

Ces données resteront publiques pendant 3 ans.